

**Annexes 13 : rapports complémentaires déposés par les experts
du Laboratoire de Génétique Moléculaire de Nantes**

CONCLUSION :

Nous avons analysé le scellé n° 1 (PV n° 1011) et les scellés n° 01 et 02 (FV n° 1261/99).

Les ADN de Philippe MISSONNIER, de Micheline MARENGM et de Christian JESSON sont différents des ADN de Pierre CHANAL, de Patrick DUBOIS, de Serge HAVET, de Manuel CARVALHO, de Pascal SERGENT, d'Olivier DONNER, de Patrice DENIS, de Patrick GACHE, de Trevor O'KEEFE et de Palazs FALVAY.

Les scellés n° 1, 01 et 02 ont été détruits pour les besoins de l'analyse.

Nous déclarons avoir réalisé cette expertise personnellement et conjointement. Nous certifions ce rapport sincère et véritable.

Nantes, le 29 décembre 1999

Professeur J.P. MOISAN

Docteur O. PASCAL

Docteur M.G. LE ROUX